

CREDAF : Séminaire des Directeurs

Thème général :

État des lieux et diagnostic des solutions numériques au service de l'élargissement de l'assiette fiscale

Alger du 19 au 21 novembre 2018

Atelier n°1 : solutions numériques fréquemment rencontrées par les pays

Lieu : Hôtel Holiday Inn

Salle : Zaccar, rez-de-chaussée

Date : 20/11/2018

Heure : 8H30

I- LISTE DES PARTICIPANTS :

1- Mesdames :

- 1.1- FOUZIA CHATAL- ALGERIE
- 1.2- HAYET. MOKRANI-ALGERIE
- 1.3- HAYET BOUABBECH-ALGERIE
- 1.4- DALILA BOUCHEK-ALGERIE

2- Messieurs :

- 2.1- Benali BRAHIM- ALGERIE
- 2.2- Ismaila DIALLO- CREDAF
- 2.3- Abdoulaye SECK- SENEGAL
- 2.4- Mino Solo Ambinina ARIJAONA- MADAGASCAR
- 2.5- GUELLEH DARAR Said- DJIBOUTI
- 2.6- KINYNUY John- CAMEROUN
- 2.7- DIALO Cheikh Tidiane- GUINEE
- 2.8- DABIRE Mayel-BURKINA FASO
- 2.9- BENAMGHAR Mourad
- 2.10- MISELE KANDOLO Bertin
- 2.11- MAMA OUROU Chariabil Bawa

NB : nous avons été confrontés à la difficulté qui consiste à faire la part des choses entre les solutions déjà opérationnelles et les solutions innovantes envisagées par les pays. Pour certains pays, une solution numérique peut être considérée comme une action courante alors que pour d'autres c'est une innovation.

II- Thèmes

1- IMMATRICULATION DES CONTRIBUABLES

L'objectif visé est de cerner les solutions permettant la fiabilisation des données d'identification des contribuables dans les bases de données de l'administration et les solutions axées sur la recherche de nouveaux contribuables.

2- TELE-PROCEDURES

L'objectif recherché est de revoir les solutions pour la simplification et la facilitation des télé-procédures fiscales afin de susciter l'adhésion des contribuables.

3- RECHERCHE DE LA MATIERE IMPOSABLE ET LUTTE CONTRE L'EVASION FISCALE

Le but est d'identifier les solutions numériques susceptibles de collecter des données, de les analyser et de constater l'existence de contribuables potentiels.

Ainsi, pour chaque sous thème il s'agira de passer en revue les solutions existantes, de revenir sur les difficultés rencontrées dans les Etats et de dégager des recommandations et des pistes de réflexions.

SOUS THEMES	SOLUTIONS RENCONTREES FREQUEMMENT PAR LES PAYS	DIFFICULTES RENCONTREES PAR LES PAYS	RECOMMANDATIONS	PISTES DE REFLEXION
<p>IMMATRICULATIONS DES CONTRIBUTUABLES</p>	<p>Mise en place de référentiel unique</p> <p>Solution web Immatriculation avec ou sans reconnaissance biométrique</p> <p>Le recours aux interfaces pour l'accès aux informations détenues par les autres institutions et services</p> <p>Mise en place de guichets uniques</p>	<p>-Les doublons d'immatriculation</p> <p>-L'impossibilité parfois de localiser les contribuables</p> <p>-les fausses adresses</p> <p>- les formats incorrects des données d'immatriculation</p> <p>-les problèmes d'identification des contribuables du secteur informel</p> <p>-le décalage entre le rythme d'immatriculation dans les centres dédiés et le portefeuille de contribuables réels dans les fichiers de l'administration fiscale</p> <p>-le problème d'interopérabilité des systèmes en charge de recueillir les données d'immatriculation</p> <p>-les problèmes d'exploitation des informations externes pour fiabiliser les bases de données d'identification (problèmes de mise à jour)</p>	<p>Simplifier les procédures d'immatriculation par la mise en place d'une structure chargée de la gestion et de la délivrance des ID</p> <p>-Déverser de toutes les données d'immatriculation dans les bases de l'administration</p> <p>-Utiliser la géolocalisation pour retrouver les contribuables du secteur informel</p> <p>Dématérialiser les démarches relatives à</p>	<p>Approfondir l'utilisation de la géolocalisation en complément des autres solutions déployées</p> <p>-Diversifier les sources externes susceptibles de renseigner sur les contribuables du secteur informel (les concessionnaires de services publics)</p> <p>-Approfondir l'utilisation de la biométrie au moment de l'immatriculation</p>

	<ul style="list-style-type: none"> -Pré-immatriculations en ligne - L'immatriculation d'office suite à la collecte de données 	<ul style="list-style-type: none"> -l'authentification en ligne des contribuables -l'exigence de la présence physique du contribuable -l'envoi manuel de dossier -la signature électronique -la vérification manuelle -les difficultés de localiser les contribuables 	<p>l'immatriculation pour éviter le déplacement du contribuable</p> <p>Numériser tous les éléments des dossiers des contribuables</p> <p>Contourner la difficulté de la signature électronique par l'utilisation des codes à barre et code QR</p>	<p>Réfléchir sur les moyens de mettre en place des guichets uniques dématérialisés pour l'immatriculation dans les pays</p>
	<ul style="list-style-type: none"> -Télédéclaration -Télépaiement -Démarche administrative en ligne -Télédéclaration et télépaiement par mobile 	<ul style="list-style-type: none"> -Les difficultés liées aux insuffisances du cadre législatif et réglementaire -l'absence de la signature électronique - La non adhésion des contribuables - la non adhésion des agents -L'absence d'interconnexion entre l'administration et les opérateurs de téléphonie 	<p>Faire évoluer le cadre législatif et réglementaire pour prendre en charge ces solutions</p> <p>Mettre en place les prérequis de manière générale</p>	<p>Approfondir la réflexion sur les télédéclarations et télépaiement par mobile</p> <p>Recourir aux hackatons pour identifier les solutions</p>

<p>TELE PROCEDURES</p>	<p>-Espace web personnalisé dédiés aux contribuables</p> <p>-Téléchargement par les contribuables de document et stockage dans les banques de données</p>	<p>-Le problème lié aux défaillances de l'infrastructure IT</p>	<p>Contourner la difficulté de la signature électronique par l'usage de code à barre et code QR</p> <p>Rendre obligatoire les téléprocédures du moins pour les grandes entreprises et prévoir des mesures incitatives pour les autres catégories de contribuables</p> <p>Mettre en place des centres de facilité pour servir de support aux contribuables</p>	<p>relatives à l'usage du mobile pour les téléprocédures</p> <p>Recourir aux réseaux sociaux et messagerie pour assurer la conduite du changement</p>
	<p>Mise en place d'entrepôts de données (banque de données)</p> <p>Interfaçage avec les systèmes des autres services pour faire des recoupements</p>	<p>-l'absence de données fiables</p> <p>-l'insuffisance du cadre juridique</p> <p>-les défaillances de l'infrastructure IT</p>	<p>Mettre en place les prérequis organisationnels, procédural, techniques etc.</p>	<p>Mettre en place des bases de données publiques nationales qui pourront évoluer et intégrer des bases de données internationales</p>

<p>RECHERCHE DE LA MATIERE IMPOSABLE, LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET L'EVASION FISCALE</p>	<p>Dématérialisation des informations nécessaires au contrôle fiscal en général</p> <p>Les grilles analyses risques sur la base de critères pré établis</p> <p>Recherche de l'information sur le web</p> <p>Contrôle à distance de documents</p> <p>Usage des caisses enregistreuses Facturation par des machines interconnectées au système de l'administration fiscale</p>	<p>-le problème de coût lié aux logiciels utilisés</p> <p>-l'accès à la comptabilité informatisée dans le cadre de la vérification</p> <p>-le manque de critères fiables</p> <p>L'application des sanctions aux contribuables utilisant des systèmes de facturations parallèle</p>	<p>Utiliser des logiciels open source</p> <p>Faire évoluer la législation pour s'adapter aux nouvelles formes de contrôle</p> <p>Mettre en place une organisation adaptée</p> <p>Usage de logiciels pour la recherche d'info sur le web</p>	<p>Poursuivre la réflexion en sous-groupe sur le contrôle de comptabilité informatisée</p>
---	--	--	---	--

Le rapporteur

Abdoulaye SECK